

DECLARATION PREALABLE DE TRAVAUX AU CIMETIERE DE TALANT

(A transmettre en mairie 48 heures minimum avant le début des travaux en cas de décès et 5 jours avant le début des travaux dans les autres cas)
Valable 2 mois à compter de la déclaration

Tout travail entrepris sans déclaration préalable de travaux, ou contrairement aux directives données par les services municipaux, sera immédiatement suspendu jusqu'à régularisation. L'accès du cimetière pour exécution de travaux pourra être interdit au contrevenant pour une durée déterminée par l'administration municipale.

DEMANDEUR : Je soussigné(e) :
 Domicilié(e) à :
 Téléphone :

Concessionnaire Seul ayant droit L'un des ayants droit (agissant avec l'accord des autres ayants droit)
 Si ayant droit : préciser le lien de parenté avec le concessionnaire :

DECLARE VOULOIR FAIRE REALISER LES TRAVAUX SUIVANTS PAR L'ENTREPRISE :

Nom de l'entreprise:..... Adresse et Téléphone :.....

Creusement à mètres soit places	Exécution d'un caveau de places	Ouverture d'un caveau
Exécution d'une ceinture béton	Pose d'un monument neuf	Ouverture case cinéraire col. ou case au sol
Dépose d'un monument existant	Repose d'un monument existant	Inscriptions sur monument/stèle/case
Autres (préciser)		

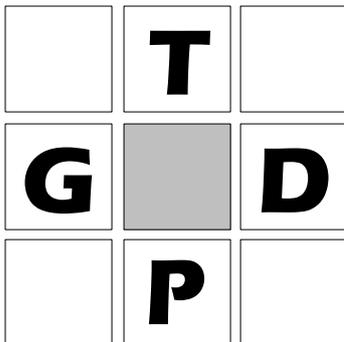
Je m'engage à garantir la Ville de TALANT contre toute réclamation qui pourrait survenir à l'occasion de la présente déclaration dont j'assume la pleine et entière responsabilité.

A, le.....

Signature du demandeur

Signature de l'entreprise désignée ci-dessus

CONSTAT AVANT TRAVAUX



Tête :
 Gauche :
 Droite :
 Pied :

<p><u>Visa avant travaux :</u> Date et signature du représentant de la commune : Date et signature du représentant de l'entreprise :</p>	<p><u>Visa après travaux :</u> Observations lors de la réception des travaux : Date et signature du représentant de la commune : Date et signature du représentant de l'entreprise :</p>
---	--

Cette déclaration doit pouvoir être présentée à toute réquisition des services municipaux.